

**Intervention du Luxembourg au CUPEEA
66^e session, juin 2023**

Point 14: Exploration de l'espace et innovation

Monsieur le Président,
Chers délégués et observateurs,

L'espace présente un potentiel encore largement inexploité pour fournir une abondance de ressources à l'humanité, ressources qui pourront contribuer à atteindre les objectifs de développement durable. Associée aux changements technologiques rapides qui augmentent notamment la viabilité des projets à plus petite échelle, l'industrie spatiale du futur est un domaine où une multitude de nouveaux acteurs peuvent désormais avoir un impact. Ce vaste potentiel de l'écosystème spatial, de l'exploration et de la science, pour l'ensemble de l'humanité, ne peut être garanti que si nous assurons **la durabilité à long terme de nos activités spatiales**, adhérons au droit international, et agissons dans l'intérêt de tous les États.

Monsieur le Président,

Le Luxembourg ambitionne de bénéficier de l'utilisation de l'espace dans le cadre de la diversification économique qu'il a engagé au niveau national vers une économie à haute valeur ajoutée. Le secteur spatial joue un rôle clef dans cette diversification, compte tenu de ses dimensions économique, scientifique, technologique et humaine. Le Luxembourg est un acteur responsable, soucieux de développer une économie durable, engagé dans la mise en œuvre des objectifs durables définis par l'ONU. A ce titre, nous avons adopté en décembre 2022 une nouvelle stratégie spatiale 2023-2027, dont l'objectif est de positionner le pays en tant que contributeur majeur de la durabilité des activités sur Terre, tout en privilégiant une approche responsable des activités dans l'Espace.

Notre stratégie s'appuie également sur le soutien aux activités de recherche avancée et aux capacités technologiques afin de renforcer l'exploration et l'utilisation de l'espace. A cette fin, le Luxembourg a conclu en novembre 2020 un **partenariat stratégique** avec l'Agence spatiale européenne (ESA) et l'Institut Luxembourgeois pour la Science et la Technologie (LIST) pour créer le « **Centre Européen d'Innovation pour les Ressources Spatiales** (dit « ESRIC ») ». En partenariat étroit avec d'autres entités publiques mais aussi privées, l'ESRIC vise à avancer la recherche et l'innovation dans le domaine de l'utilisation des ressources spatiales. Dans ce cadre, l'ESRIC a remporté une bourse du Fonds National de la Recherche du Luxembourg, visant à soutenir la recherche sur des « solutions pour une utilisation durable et responsable des ressources spatiales ». En coopération étroite avec l'ESA, l'ESRIC mène des projets de recherche sur diverses technologies ayant notamment pour objectif de contribuer à une exploration spatiale plus durable en la rendant **moins dépendante des ressources terrestres**. L'ESA et l'ESRIC ont également conjointement organisé le « *Space Resources Challenge* » en septembre 2022, dont l'objectif était de démontrer des concepts innovants pour la localisation de ressources lunaires au travers d'une compétition entre équipes universitaires et de *startups*.

L'ESRIC offre également un programme de soutien aux *startups* dans ce domaine, unique au monde. Le programme se compose de deux appels à candidature par an, ouverts aussi bien aux initiatives individuelles qu'aux *startups* du monde entier. 10 entreprises ont déjà pu participer suite aux deux premiers appels. Le 3^{ème} appel vient d'être lancé et est ouvert jusqu'à fin juin 2023.

Le Luxembourg soutient aussi activement les initiatives dans le domaine éducatif afin de sensibiliser les citoyens au sujet de l'exploration spatiale. Ainsi, l'agence spatiale Luxembourgeoise a co-organisé des portes ouvertes dans une vingtaine d'entreprises de notre écosystème spatial. Le Luxembourg a aussi lancé l'initiative « *Astronaut for a Day* » en 2023 à destination des jeunes entre 13 et 19 ans, récompensant par un vol parabolique ceux qui réussiront des tests similaires à la sélection d'astronautes.

La démarche multilatérale des Accords Artemis que nous avons rejoints en octobre 2020 mérite aussi une mention. Ces Accords s'intègrent parfaitement dans les efforts du Luxembourg pour soutenir l'exploration pacifique et l'utilisation durable de l'espace et, plus particulièrement, des ressources spatiales au profit de l'humanité toute entière dans le respect intégral du traité OST. Nous sommes ravis que ce groupe continue de s'agrandir.

Enfin, a été mis en place un rendez-vous unique à dimension mondiale et axé sur le secteur des ressources de l'espace. La 5^{ème} édition de la ***Space Resources Week***, qui vient de se tenir du 19 au 21 avril, a réuni cette année plus de mille trois cent participants y compris des dirigeants du secteur des ressources terrestres, de l'industrie spatiale, des institutions financières, des instituts de recherche et du monde universitaire. Ont été à l'ordre du jour de la session 2023 les synergies requises pour le développement d'un écosystème inclusif axé sur l'utilisation des ressources *in situ* et la manière d'accélérer l'utilisation de l'Espace au bénéfice de l'humanité.

La 6^{ème} édition de la *Space Resources Week* se tiendra le 25-27 mars 2024. Nous espérons y voir une participation encore plus importante d'experts des pays membres du CUPEEA afin d'adresser notamment les aspects juridiques et règlementaires.

Monsieur le Président,

Pour finir, nous souhaitons exprimer notre soutien à la proposition présentée par la Roumanie d'évaluer les mécanismes de coordination pour les activités lunaires au sein du CUPEEA. La coopération volontaire sur des questions d'intérêt commun liées aux opérations lunaires, y compris un échange officiel d'informations entre les parties prenantes, est d'une importance cruciale pour les activités actuelles et futures. Nous espérons échanger sur ce sujet important lors du prochain sous-comité scientifique et technique en 2024.

Je vous remercie pour votre attention.